

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 1  
DU TRANSPORTEUR  
À LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAGPIE  
REPRÉSENTÉE PAR SON COMMANDITÉ  
HYDROMÉGA GP. INC. («HYDROMÉGA»)**



- 1. Références :** (i) Hydroméga, requête ré-amendée du 20 août 2007  
(ii) Hydroméga, pièce B-6-1, onglet Paiement  
(iii) Hydroméga, pièce B-6-1, onglet TABLEAU RÉGIE

**Préambule :**

À la référence (i) à l'article 4, la demanderesse précise : *"la soussignée a débuté la construction de la centrale et du poste de départ, au mois d'octobre 2005 et les études, analyses et ingénierie y afférentes, dans les semaines précédentes"*.

À la référence (ii), le tableau présenté par la demanderesse est composé de plusieurs colonnes, dont la (A) Budget, la (B) Additions (Réductions) et la (C) (A+B) Adjusted budget.

À la référence (iii), la demanderesse dépose son estimation au 17 août 2007 du coût de construction du poste de transformation associé à la centrale Magpie.

**Demande 1.1 :**

Veillez préciser la date d'établissement du budget présenté à la colonne (A) Budget (référence (ii)), identifier les auteurs, leur méthodologie et les sources de leurs données.

**Demande 1.2 :**

Veillez fournir pour les catégories budgétaires 45.01, 45.02, 45.03 et 45.04 du TABLEAU RÉGIE (référence (iii)), une ventilation complète des coûts estimés similaire à celle présentée pour les catégories 45,05, 45.06 et 45.08.

**Demande 1.3 :**

Pour la catégorie spécifique 45.01, veuillez fournir les caractéristiques des transformateurs de puissance achetés.

**Demande 1.4 :**

Pour chacune des catégories budgétaires ventilées tel que demandé à la demande de renseignements 1.2, veuillez indiquer la part relative des coûts associés aux matières de cuivre ainsi qu'aux barres d'armature pour le béton non travaillées.

**Demande 1.5 :**

Veuillez fournir la date associée à chacun des ajustements budgétaires fournis à la colonne (B) Additions (Réductions) ainsi que les explications sous-jacentes à ces ajustements. Veuillez expliquer la nature du Change Order (no. 45.06.04), ainsi que l'omission lors du budget initial des éléments composant le 45.08 Travaux poste (PAVAGE ET BÉTON TC).